

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/05/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 12 mai à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Messas s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GONET Grégory, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 06/05/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés aux panneaux d'affichage de la Mairie le 06/05/2025.

Présents : GONET Grégory, Maire.

Mmes : JOUIN Murielle, THEVOT Florence.

MM. : CUILLERIER Thomas, DELBART Pierre, GRYZ Arnaud, MEURISSE Didier, SAMIN Nicolas.

Excusé.e.s : GALLAND Christel, LOUSTRIC Clarence, BRUET Sébastien, QUISSAC Claire, BOUCLET Nadine, DUCHAMP Thierry.

Pouvoirs : BRUET Sébastien donne pouvoir à DELBART Pierre, QUISSAC Claire donne pouvoir à GONET Grégory, BOUCLET Nadine donne pouvoir à MEURISSE Didier, DUCHAMP Thierry donne pouvoir à CUILLERIER Thomas.

A été nommé secrétaire : MEURISSE Didier

2025_017 AFFAIRES SCOLAIRES_ CREATION D'UN ESPACE INFORMATIQUE AU SEIN DE L'ECOLE

Monsieur Pierre DELBART, adjoint en charge des affaires scolaires, présente le projet de création d'un espace informatique.

Pour la création de cet espace, des travaux doivent être engagés par une entreprise d'électricité Ben'Elec d'un montant de 1609.82 € HT / 1931.78€ TTC et d'ADEFI pour 721.20€ HT / 865.44€ TTC.

En complément, en interne, une réfection du local sera opérée cet été et un plan de travail pour accueillir les ordinateurs sera créé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d' :

- **APPROUVER** les devis
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les devis correspondants.

Secrétaire de séance,
MEURISSE Didier



Maire,
GONET Grégory


